

# Concurrences

REVUE DES DROITS DE LA CONCURRENCE | COMPETITION LAW JOURNAL

## Livres

Concurrences N° 2-2015 | pp. 232-236

---

SOUS LA DIRECTION DE

**Stéphane Rodrigues**

[stephane.rodrigues-domingues@univ-paris1.fr](mailto:stephane.rodrigues-domingues@univ-paris1.fr)

Maître de conférences HdR  
École de droit de la Sorbonne  
(Université Paris I)

---

AVEC LA PARTICIPATION DE

**David Leys**

[dleys@sidley.com](mailto:dleys@sidley.com)

Avocat, Sidley Austin, Bruxelles

**Julie Rondu**

[julie.rondu@hotmail.fr](mailto:julie.rondu@hotmail.fr)

Doctorante contractuelle  
Université de Strasbourg

SOUS LA DIRECTION DE

Stéphane Rodrigues

stephane.rodrigues-domingues@univ-paris1.fr

Maître de conférences HDR  
École de droit de la Sorbonne  
(Université Paris I)

AVEC LA PARTICIPATION DE

David Leys

dleys@sidley.com

Avocat, Sidley Austin, Bruxelles

Julie Rondu

julie.rondu@hotmail.fr

Doctorante contractuelle  
Université de Strasbourg

*This section selects books on themes related to competition laws and economics.*

*This compilation does not attempt to be exhaustive but rather a survey of themes important in the area. The survey usually covers publication over the last three months after publication of the latest issue of Concurrences. Publishers, authors and editors are welcome to send books to stephane.rodrigues-domingues@univ-paris1.fr for review in this section.*

Cette rubrique recense et commente les ouvrages et autres publications en droit de la concurrence, droit & économie de la concurrence et en droit de la régulation. Une telle recension ne peut par nature être exhaustive et se limite donc à présenter quelques publications récentes dans ces matières. Auteurs et éditeurs peuvent envoyer les ouvrages à l'intention du responsable de cette rubrique : stephane.rodrigues-domingues@univ-paris1.fr



**Les procédures transactionnelles en droit antitrust de l'Union européenne. Un exercice transactionnel de l'autorité publique**

MEZAGUER Mehdi

Préface de Marc Blanquet, collection Droit de l'Union européenne – Thèses, Bruylant, 2015, 584 p.

Cet ouvrage reprend la thèse de doctorat défendue par Mehdi Mezaguer à l'Université Toulouse I Capitole, en novembre 2013. Il est depuis lors maître de conférences à l'Université Nice Sophia Antipolis.

La préface du livre est rédigée par le professeur Marc Blanquet, directeur de l'IRDEIC à l'Université Toulouse I Capitole. Celui-ci souligne que *“Mehdi Mezaguer revendique pour sa thèse la méthode hypothético-déductive, très liée à l'approche expérimentale, et consistant à déduire des conclusions à partir de pures hypothèses et pas seulement d'une observation réelle. Et il faut admettre que ce travail révèle à la fois une rigueur expérimentale dans les démonstrations mais aussi de réelles intuitions l'ayant conduit à choisir un sujet à peine naissant, à le reconstruire totalement, sa méthode amenant son lecteur à le suivre sur les chemins d'une validation de ces hypothèses, présentées initialement comme propositions”*.

À titre préliminaire, l'auteur commence par une approche terminologique générale et juridique du sujet. L'auteur veut démontrer l'insuffisance des appellations actuelles dans l'exercice transactionnel de l'autorité publique et il propose une classification transactionnelle.

Dans la première partie du livre, l'auteur démontre l'émergence de l'approche transactionnelle et présente ses fondements théoriques et pratiques. Par fondement théorique, il entend un phénomène global de transformation du droit par la recherche d'efficacité du droit, le développement des modes alternatifs de résolution des litiges et les transformations spécifiques du droit économique. Par fondement pratique, il veut dire le développement informel d'une logique transactionnelle en droit antitrust de l'Union européenne. L'auteur analyse le contenu de la coopération transactionnelle informelle et met l'accent sur l'appréciation concessionnelle de la légalité. Ensuite, il aborde la coopération informelle quant à la sanction avec la marge de manœuvre de la Commission quant à l'adoption de sanctions comme préalable à la coopération. Ainsi, il met en exergue qu'aucune amende n'est imposée ou que l'amende est réduite lorsqu'il y a coopération transactionnelle. Par ailleurs, il aborde la formalisation de l'approche transactionnelle en droit antitrust. Il explique l'organisation juridique de l'approche

transactionnelle et il illustre la base juridique de l'approche transactionnelle dans le cadre du Règlement 1/2003. De plus, il analyse la classification transactionnelle des procédures : la nature transactionnelle de la clémence de premier rang et de second rang, la nature transactionnelle de la procédure dite “de transaction” et la procédure d'engagements. Selon l'auteur, la démarche transactionnelle est visiblement inégalitaire puisque les entreprises ont un intérêt, voire une obligation, de transiger selon le cas d'espèce. Il rappelle que la Commission européenne est maîtresse de l'appréciation des concessions et utilise un curseur mouvant de la communication des griefs. La coopération de l'entreprise est récompensée comme concession de l'autorité publique.

Dans la deuxième partie du livre, l'auteur se concentre sur l'encadrement et les limites du contentieux transactionnel. Il aimerait une rationalisation des droits fondamentaux de la procédure par l'approche transactionnelle. Il soutient que des instruments spécifiques doivent être mobilisés. Dans cette optique, une logique de réseaux doit être favorisée avec les principes externes contenus dans la Convention européenne des droits de l'homme (comme les droits de la défense et le droit à un procès équitable) et les droits fondamentaux procéduraires dans l'ordre juridique de l'Union européenne. Cet exercice est difficile en raison de la spécificité transactionnelle (auto-incrimination et atteinte générale au droit à un procès équitable). Ensuite, l'auteur examine le contrôle juridictionnel de l'approche transactionnelle avec l'intervention du juge de l'Union européenne dont le contrôle est désorienté et se limite à un contrôle de simple légalité. Selon l'auteur, un contrôle de pleine juridiction est préférable. De plus, l'encadrement transactionnel doit être réformé. La coopération et la recherche permanente de consensus doivent être acceptées comme nouveaux principes directeurs de l'approche transactionnelle. Ainsi, la clémence est un nouveau paradigme de l'enquête efficace, la transaction, un simple complément transactionnel, et la procédure d'engagements, un nouvel instrument de régulation. Enfin, l'auteur est convaincu que l'approche transactionnelle est le moteur d'une réforme institutionnelle. Le conseiller-auditeur et le juge vont jouer un nouveau rôle dans le cadre de l'approche transactionnelle.

En définitive, cette thèse a le mérite de proposer une nouvelle interprétation procédurale de l'efficacité et de la nature transactionnelle des relations entre l'autorité publique et les opérateurs économiques. La Commission européenne recherche un paradigme de l'efficacité pour l'application du droit de la concurrence. Les procédures négociées ou procédures alternatives

(clémence, engagements et transaction) permettent le respect des règles relatives aux ententes et aux abus de position dominante ainsi que la coopération entre la Commission européenne et les opérateurs économiques. L'auteur propose une nouvelle vision des procédures transactionnelles et propose de réformer le système décisionnel actuel. Cela ne manquera pas d'attirer l'attention des passionnés du droit de la concurrence.

D. L.



### Du service public à l'obligation de service public

ZIANI Salim

Préface de Gabriel Eckert, Bibliothèque de droit public, tome 285, LGDJ, 2015, 442 p.

Honoré du prix de thèse de la Faculté de Droit, de Sciences politiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg, l'ouvrage de M. Salim Ziani est le fruit d'une thèse de doctorat soutenue en novembre 2013 dans cette université, mise à jour et augmentée de nouvelles références bibliographiques plus récentes. Comme le souligne le professeur Eckert dans la préface qu'il signe, la thèse de M. Ziani a pour objet de "*confronter la notion de service public, concept traditionnel et central du droit administratif français, avec la notion d'obligation de service public promue par le droit de l'Union européenne depuis deux décennies*". Ce faisant, il vient nourrir utilement une série de travaux portant sur ce que nous sommes d'avis d'appeler le droit européen des services d'intérêt (économique) général.

Après avoir rappelé en introduction générale qu'il n'existe pas en matière de service public de principe ou de critère d'identification uniforme et univoque, "*excepté peut-être le fait qu'il apparait, dans la majorité des cas, une relation plus ou moins étroite entre l'existence du service et sa reconnaissance par une autorité publique*" (v. p. 3), et que la question centrale est celle de la légitimité et de l'efficacité de l'intervention de l'État face à celle du marché concurrentiel, M. Ziani consacre précisément un titre introductif aux "*querelles de légitimité*", dans lequel il explique la montée en puissance de la notion d'obligation de service public (OSP) en droit communautaire puis aujourd'hui en droit de l'Union, qui tend à redéfinir, voire à limiter, l'intervention publique (v. pp. 51-67) là où la notion de service public avait au contraire permis son expansion (v. pp. 13-50).

Ce faisant, ce glissement a un impact direct sur le service public lui-même, qui

se voit progressivement réduit à l'OSP, ce que la première partie de l'ouvrage entend mettre en exergue. Ainsi, l'OSP, dont l'auteur souligne au passage "*l'antériorité historique*" sur le service public (v. pp. 79-101, notamment à propos de Léon Duguit, qui va contribuer à théoriser l'OSP comme substitut à l'obligation sociale), va-t-elle se généraliser dans le droit positif en se définissant par rapport au marché (à savoir l'obligation que l'entreprise, si elle devait considérer que son intérêt commercial, n'assumerait pas ou n'assumerait pas dans la même mesure ni dans les mêmes conditions ; définition issue du droit dérivé applicable au secteur du transport : v. p. 120 et s.) et en privilégiant une approche compensatoire, comme le droit des aides d'État l'a parfaitement mis en valeur depuis la jurisprudence *Altmark* (aff. C-280/00). Tels des vases communicants, le service public va pour sa part subir un phénomène de "*marginalisation*" (v. p. 141). L'analyse n'est pas nouvelle en ce qu'elle part d'abord du constat de "*l'isolement du service public dans la construction européenne*" (v. p. 143), du fait notamment de la diversité des conceptions nationales du service public (comme les travaux notamment des professeurs Marcou et Moderne l'ont déjà souligné) et de ce que l'auteur appelle, peut-être un peu sévèrement, "*la radicale indifférence textuelle*" et "*la radicale différence conceptuelle*", qui seront toutefois compensées par une prise en considération jurisprudentielle. En revanche, l'analyse nous semble davantage renouvelée à propos du "*dépassement du service public par la construction européenne*" (v. p. 165 et s.), avec le développement de notions autonomes au sein du droit de l'Union que sont le service universel (initialement apparue dans le secteur des communications ; v. aussi, *infra*, la thèse de M. Jean Cattat sur le droit d'accès aux communications électroniques), le service d'intérêt (économique) général (SI(E)G) (v. articles 14 et 106.2 TFUE, protocole n° 26 et article 36 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union) ou, plus récemment, les services sociaux d'intérêt général (SSIG) ; des notions qui ont pour particularité de se constituer ou de se singulariser par rapport au critère de l'activité économique dont l'interprétation permet aussi de confiner l'autorité publique à un rôle plus modeste.

De ce fait, l'OSP va également participer à "*l'externalisation du service public*", non pas pour réduire le champ des exigences d'intérêt général, mais pour le renouveler. Cette démonstration est au cœur de la seconde partie de la thèse de M. Ziani qui, de manière originale, va analyser en parallèle la valeur ajoutée de l'OSP en droit français et en droit de

l'Union ; valeur ajoutée qui s'exprime d'abord à travers "*l'identification de l'intérêt général*" par l'OSP (v. p. 195) plutôt que par l'assimilation de l'OSP au service public. C'est ainsi que l'OSP n'est pas un critère en tant que tel du service public, mais en est devenue un simple indice (v. à cet égard l'analyse de la jurisprudence *APREI* de 2007 du Conseil d'État, p. 210 et s.). En revanche, les critères déterminants et communs aux droits national et de l'Union pour caractériser l'OSP tiennent à ce que cette dernière est à la fois imposée et contrôlée par l'autorité publique, laquelle, par la même occasion, se voit contrainte de plus en plus à justifier son intervention : même si les considérations politiques semblent encore pouvoir être revendiquées, le contrôle du droit européen se veut plus pressant sous le prisme de l'existence ou non d'une défaillance de marché. On appréciera à ce propos les développements consacrés à "*L'approche économique du service public*" (v. p. 259 et s.). L'auteur nous explique ainsi comment en cherchant à objectiver le service public, une telle approche participe à "*l'harmonisation de l'intervention publique*" (v. p. 279 et s.).

Il ne s'agit donc pas pour le droit de l'Union de nier l'intervention publique et partant de sous-estimer la place de l'intérêt général, mais bien de satisfaire cet intérêt général à travers son concept d'OSP en en profitant, pourrait-on dire, pour réaffirmer son autonomie et son originalité, lesquelles vont se manifester de deux manières : d'une part, en privilégiant l'exécution du service public par des procédés de marché, ce qui conduit à encadrer le mode de financement du service public (v. le régime applicable aux aides d'État sous forme de compensation de service public) et à valoriser le mode contractuel de dévolution du service public (v. le recours au contrat de service public dans le secteur des transports et, plus récemment, l'adoption de la directive 2014/23/UE sur l'attribution de contrats de concession) ; et, d'autre part, en favorisant "*l'adaptation marchande des principes du service public*" (v. p. 347 et s.), qui permet à la fois d'enrichir certaines règles en faveur des usagers (égalité matérielle, exigence de qualité, respect de l'environnement et sécurité) et de réorienter d'autres règles (adaptabilité et continuité) au diapason de la dynamique et de l'équilibre du marché.

Au terme de son analyse, M. Ziani conclut que "*la substitution croissante de l'obligation de service public au service public marque la généralisation d'une conception de la justice fondée sur l'universalité de l'accès à une prestation économique et non sur la légitimité et la capacité de l'intervention publique*" (v. p. 395). On le suivra

bien volontiers tout en ajoutant que l'on peut aussi regretter le caractère inachevé de l'approche prônée par l'Union européenne en ce qu'elle fait l'économie d'un vrai débat sur la place de l'intervention publique dans ses propres actions et politiques. Reste que la thèse de M. Ziani contribuera grandement à tordre le cou à certains préjugés, dont celui selon lequel le droit de l'Union participerait à l'appauvrissement du service public alors que, comme nous avons modestement tenté de le soutenir en son temps, il participe davantage à son enrichissement (v. S. Rodrigues, *La nouvelle régulation des services publics en Europe. Énergie, postes, télécommunications et transports*, Lavoisier/Tec&Doc, 2000). Voilà en tout cas bienvenu un apport doctrinal de plus à la formation progressive d'une École européenne du service public !

S. R.

## DU CÔTÉ DES MÉLANGES



### The European Union in the World – Essays in Honour of Marc Maresceau

GOVAERE Inge, LANNON Erwan, VAN ELSUWEGE Peter, ADAM Stanislas (dir.)

Martinus Nijhoff publishers, Leiden-Boston 2014, 637 p.

This collection of contributions is a tribute to Marc Maresceau, Professor of EU law and EU institutions at Ghent University. Marc Maresceau's world-renowned work on the EU external relations, especially on EU enlargement and neighborhood studies, explains the topic of this *liber amicorum*. The book is divided into several parts: general principles of EU external actions, the institutional framework of EU external action, EU external action in practice, contemporary issues, the external dimension of EU competition policy, the EU's bilateral relations with third countries, and the enlargement and proximity policies of the European Union. Four contributions concern competition law, as follows:

### EU Competition Law in 3D

Anne-Marie van den Bossche p. 365

This contribution deals with the internal and external dimensions of EU competition law. EU competition law has never been an aim in itself, but has from the outset been used for ensuring the Internal Market deployment, especially in the area of the free movement of goods. The Commission and the Council have preferred Regulations over Directives to establish a competition culture in Member States. The

contribution analyses the cooperation established by the Regulation 1/2003, within the framework of the European Competition Network, and describes the principles contained in the 2004 Network Communication that aims at determining which level—European or national—is best placed to apply the Treaty competition rules in concrete cases. With regards to the external dimension of EU competition law, the coexistence of different competition provisions entails difficulties, and a need of substantive convergence. In order to harmonize competition rules, export of EU competition law may be made in bilateral or multilateral agreements with non-Member States, like the Agreement on the establishment of the European Economic Area. The most recent agreements provide a framework for cooperation between competition authorities.

### Competition Policy: The Poor Relation in the European Union Free Trade Agreements,

Jacques H. J. Bourgeois, p. 381

The contribution notices that Regional Trade Agreements include more and more competition provisions. Indeed, international trade gives more opportunities to engage in anti-competitive behavior. In order to preserve the benefits of market opening, all recent bilateral Free Trade Agreements concluded by the European Union include competition clauses. The present contribution aims at analyzing these competition provisions, in particular in terms of dispute settlement. The author demonstrates that competition clauses in the EU Free Trade Agreements are practically unenforceable. Consequently, the European Union has developed palliatives, like the effects doctrine, applicable in cases where a behavior has an impact on the territory of the EU.

### Bilateral Treaties in the Field of Competition Law

Piet Jan Slot p. 399

After a historical overview of the extra-territorial application of antitrust law, especially US antitrust rules, the contribution analyses some bilateral treaties between the EU and the USA, and between the EU or the USA and other States, with a distinction between “comprehensive bilateral treaties,” and “less comprehensive bilateral agreements.” Special forms of cooperation are also described, for example the European Competition network. Nowadays, the necessity to enforce competition law is well established, but the globalized economy needs for further cooperation to fight against international cartels, like the *Vitamins* cartels.

### The European Economic Area and State Aid

Tony Joris p. 417

This contribution introduces the EEA Agreement and its institutional framework. Due to that agreement, the EU State aid rules are also applicable in Norway, Iceland and Liechtenstein. This contribution describes the State aid policy of the EFTA Surveillance Authority, and some State aid judgments of the EFTA Court rendered in 2012. In the majority of cases, judgments are the result of actions for annulment of State aid decisions of the ESA, for example in the cases *Liechtenstein and VTM*, *Asker Brygge* or *Hurtigruten and Norway*. The control of State aid has become one of the most relevant tasks of the ESA. The contribution shows that the ESA and the EFTA Court refer to EU practice and case law, in order to preserve a homogeneous application of the common rules: there is a positive dialogue between the institutions of the EEA and the institutions of the European Union. It is necessary to notice that a debate on the future of the EEA is currently open.

J. R.

## À SIGNALER

### OUVRAGES REÇUS POUR RECENSION ULTÉRIEURE

#### La politique de la concurrence et la régulation sectorielle : interfaces juridiques et architecture institutionnelle

BOUAYAD Mohamed Hicham

Préface de Abdelali Benamor, publications de la Faculté de droit de Fès, 2015, 307 p.

Rapporteur au Conseil de la concurrence du Maroc, dont le président signe la préface de l'ouvrage, M. Bouayad nous livre ses réflexions sur un sujet de plus en plus nourri par la doctrine et auquel les praticiens sont aussi confrontés : l'articulation entre le droit de la concurrence et les systèmes de régulation sectorielle, dans le cadre notamment des secteurs de réseaux récemment libéralisés (communications, énergie, transports...). La question est d'autant plus d'actualité au Maroc, pays qui a inscrit en 2011 la “liberté de la concurrence” dans sa Constitution, que le législateur n'a pas clairement cherché à distinguer les périmètres d'intervention respectifs du Conseil de la concurrence et des régulateurs sectoriels.

La première partie de son ouvrage est alors consacrée à une comparaison des fondements théoriques et des objectifs poursuivis par ces deux branches du droit. L'auteur estime que si le droit de la concurrence s'intéresse avant tout aux enjeux purement économiques liés au fonctionnement concurrentiel des marchés, le droit de la régulation sectorielle intègre certes mais dépasse cet objectif pour embrasser également des considérations a-concurrentielles (v. notamment à propos du financement du service public).

Cette différence d'approche a un impact sur les modalités opérationnelles d'intervention des autorités de concurrence et de régulation. C'est ce que M. Bouayad explore dans la deuxième partie de son ouvrage. Ce qui ne va pas sans poser problème, dans la mesure où cela peut freiner, voire empêcher, une véritable synergie entre ces organismes et créer une asymétrie des rapports institutionnels qui, pour l'heure, se constate au détriment du Conseil de la concurrence. Toutefois, l'auteur pense que la légitimité de ce dernier sort renforcée de la réforme constitutionnelle de 2011 et, dans ce cadre, il formule quelques pistes d'amélioration du système qu'il aura à cœur, à n'en pas douter, de défendre au sein de l'institution à laquelle il appartient.

S. R.

## Le droit de l'accès aux communications électroniques

CATTAN Jean

Préface de Rostane Mehdi et Hervé Isar, PUAM, collection Droit de l'information et de la communication, 2015, 362 p.

Parution de la thèse de M. Jean Cattan soutenue à l'Université d'Aix-Marseille en novembre 2012, qui s'intitulait "Le Droit et les communications électroniques", sous la codirection des professeurs Rostane Mehdi et Hervé Isar, qui signent par ailleurs la préface de l'ouvrage. L'auteur analyse la portée des règles du droit français et du droit de l'Union relatives à l'accès des opérateurs et utilisateurs aux supports et services de communications électroniques. Alors que la première partie se focalise sur la question de l'octroi d'un accès aux supports de communications (infrastructures et spectre radioélectrique), la seconde partie est consacrée au contenu du droit de l'accès à ces services, qui implique à la fois une garantie d'accéder à certains services (notamment au titre du service universel) et une "structuration" de l'offre d'accès pour empêcher les cloisonnements verticaux mais aussi préserver la neutralité de l'Internet, à propos de laquelle la récente prise de

position de l'autorité américaine de régulation fédérale des télécommunications (Federal Communications Commission – FCC) illustre la brûlante actualité (<http://www.fcc.gov/document/fcc-adopts-strong-sustainable-rules-protect-open-internet>).

S. R.

## Definition of the Relevant Market – (Lack of) Harmony between Industrial Economics and Competition Law

NEVO Hila

Intersentia, 2015, 277 p.

After insisting on, in its introduction, the increasing role of Economics in EU Competition Policy, the first chapters of the book of Hila Nevo are focusing on the concept of Market Power and on the Market Definition exercise, before reviewing the main Quantitative Techniques of Analysis (Schock Analysis, Similarity of Price Level, Price Correlation Analysis, Trade Flows, Demand Analysis, Critical Loss Analysis, etc.) and some leading cases (from *United Brands to Blackstone/Acetex*). In conclusion the author is trying to answer to two key questions: Is the European Commission's Practice Sufficiently Guided by Sound Economic Theory? Do Decisions in Real-Life Cases under European Competition Law Utilise all relevant Empirical Measures?

S. R.

## Antitrust between EU Law and National Law / Antitrust fra diritto Nazionale e diritto dell'Unione Europea – XI Conference / XI Convegno

RAFFAELLI Enrico Adriano (dir.)

Collection Union des avocats européens (UAE), Bruylant, 2015, 656 p.

Cet ouvrage regroupe les actes de la onzième édition de la conférence de Trévise sur le thème général "Antitrust between EU Law and national Law", qui s'est tenue en mai 2014. Près d'une trentaine de contributions, en anglais ou en italien, sont ainsi présentées, couvrant un large spectre de sujets, même si l'on peut identifier deux ou trois axes privilégiés comme celui du *private enforcement* (à l'aune de la nouvelle directive 2014/104/UE), des nouvelles règles issues de la modernisation du droit des aides d'État ou encore de l'application des règles de concurrence au secteur pharmaceutique.

S. R.

## State Aid and Public Procurement in the European Union

SCHOENMAEKERS Sarah, DEVROE Wouter et PHILIPSEN Niels (dir.)

Intersentia, 2014, 151 p.

Contrairement à ce que pourrait laisser entendre son titre, ce nouvel ouvrage collectif ne porte pas (hélas, pourrait-on dire) sur l'articulation ou l'interaction entre les deux branches du droit de l'Union que sont celles des aides d'État et de la coordination des procédures de passation des marchés publics (v. sur ce thème : Albert Sánchez Graells, Public Procurement and the EU Competition Rules, *Concurrences* n° 2-2011, Art. n° 36170, p. 246), mais offre une dizaine de contributions partagées entre ces deux disciplines, telles qu'elles sont issues de conférences données dans le cadre de l'Université de Maastricht en 2013 et 2014. Ainsi, à la suite des cinq premiers textes portant notamment sur l'exercice de modernisation de la réglementation des aides d'État, le traitement des aides fiscales ou des aides sous forme de compensation de service public octroyées à des entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général, viennent cinq autres contributions se focalisant sur la notion de pouvoir adjudicateur, la réforme 2014 des directives marchés publics, les contrats de concession, l'intégration de considérations environnementales dans la commande publique ou encore sur le contentieux particulier de la transparence dans les marchés publics passés dans le secteur des parkings.

S. R.

## AUTRES OUVRAGES SIGNALÉS

### Droit européen de la concurrence

BELLIS Jean-François

Collection Concurrences, Bruylant, 2015, 376 p.

Avocat renommé au barreau de Bruxelles, l'auteur de ce livre est professeur à l'Institut d'études européennes de l'Université Libre de Bruxelles.

Ce manuel du droit européen de la concurrence, qui allie éléments théoriques et pratiques, analyse tous les aspects de cette discipline à l'exception des aides d'État. À titre introductif, l'auteur se concentre sur la politique européenne de la concurrence. Aussi, il met l'accent sur les principes de base et le champ d'application du droit de la concurrence pour présenter clairement et de manière complète les autorités qui sont impliquées dans la mise en œuvre du droit européen de la concurrence. Par conséquent, il examine la procédure

devant la Commission européenne, les autorités nationales de concurrence, les juridictions nationales et la Cour de justice de l'Union européenne. Ensuite, il étudie en profondeur l'article 101 TFUE et émaille d'exemples pratiques les cartels et autres ententes horizontales illicites, les accords de coopération horizontale, les accords verticaux et les licences de droits de propriété intellectuelle. Par ailleurs, il propose une lecture intéressante de l'article 102 TFUE avec les abus de position dominante. Avant de conclure l'ouvrage par un chapitre sur l'article 106 TFUE concernant les entreprises publiques, l'auteur explique le contenu du règlement n° 139/2004 sur le contrôle des concentrations et propose des exemples tirés de la pratique.

D. L.

---

0Nouvelle édition d'un manuel devenu un classique sur le droit de la distribution et qui fait une place toujours plus grande aux aspects portant sur le droit de la concurrence, notamment à propos des accords de spécialisation.

### **Competition Law in the Czech Republic**

NERUDA Robert, RAUS David, BEJCEK Josef et PETR Michal

*Kluwer Law International, 2015, 230 p.*

The authors of this handy book of three parts are Czech competition legal practitioners and academics. Robert Neruda is a Partner at Havel, Holasek & Partners s.r.o., David Raus is a Judge at the Regional Court in Brno, Michal Petr is a Vice-chairman at the Czech Competition Authority and Josef Bejcek is a Professor at Masaryk University.

In Part I, the authors present the structure of antitrust law and its enforcement in an economic, legal and historical context by looking at the sources of antitrust law, the scope of application, the overview of substantive provisions, the overview of main notions and the consequences of violations and enforcement institutions. In Part II, the authors highlight the application of the prohibitions by analyzing restrictive agreements, dominant undertakings' prohibited practices and concentrations. In Part III, the authors focus on the administrative procedure, more specifically the administrative investigation before the antitrust authority, voluntary notifications and clearance decisions, merger control and the way to challenge the administrative decision.

To summarize, this book on Competition Law in the Czech Republic constitutes an interesting tool for practitioners and academics who want to deepen their expertise in comparative competition law.

D. L.

---

### **Code de la concurrence. Droits européen et français**

VOGEL Louis

*Collection Lawlex, Bruylant, 2015, 1936 p.*

### **European Competition Law**

VOGEL Louis

*Collection Lawlex, Bruylant, 2015, 768 p.*

### **French Competition Law**

VOGEL Louis

*Collection Lawlex, Bruylant, 2015, 824 p.*

### **Global Competition Law. A Practitioner's Guide**

VOGEL Louis

*Collection Lawlex, Bruylant, 2015, 638 p.*

**Concurrences** est une revue trimestrielle couvrant l'ensemble des questions de droits de l'Union européenne et interne de la concurrence. Les analyses de fond sont effectuées sous forme d'articles doctrinaux, de notes de synthèse ou de tableaux jurisprudentiels. L'actualité jurisprudentielle et législative est couverte par onze chroniques thématiques.

## Editoriaux

Jacques Attali, Elie Cohen, Laurent Cohen-Tanugi, Claus-Dieter Ehlermann, Ian Forrester, Thierry Fossier, Eleanor Fox, Laurence Idot, Frédéric Jenny, Jean-Pierre Jouyet, Hubert Legal, Claude Lucas de Leyssac, Mario Monti, Christine Varney, Bo Vesterdorf, Louis Vogel, Denis Waelbroeck, Marc van der Woude...

## Interviews

Sir Christopher Bellamy, Thierry Dahan, John Fingleton, François Hollande, Frédéric Jenny, William Kovacic, Neelie Kroes, Christine Lagarde, Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy, Sheridan Scott, Christine Varney...

## Dossier

Jacques Barrot, Jean-François Bellis, Murielle Chagny, Claire Chambolle, Luc Chatel, John Connor, Dominique de Gramont, Damien Gérardin, Christophe Lemaire, Ioannis Lianos, Pierre Moscovici, Jorge Padilla, Emil Paulis, Joëlle Simon, Richard Whish...

## Doctrines

Guy Canivet, Emmanuel Combe, Thierry Dahan, Luc Gyselen, Daniel Fasquelle, Barry Hawk, Laurence Idot, Frédéric Jenny, Bruno Lasserre, Anne Perrot, Nicolas Petit, Catherine Prieto, Patrick Rey, Didier Théophile, Joseph Vogel, Wouter Wils...

## Pratiques

Tableaux jurisprudentiels : Bilan de la pratique des engagements, Droit pénal et concurrence, Legal privilege, Cartel Profiles in the EU...

## International

Allemagne, Belgique, Canada, Chine, Hong-Kong, India, Japon, Luxembourg, Suisse, Sweden, USA...

## Droit & économie

Emmanuel Combe, Philippe Choné, Laurent Flochel, Frédéric Jenny, François Lévêque, Penelope Papandropoulos, Anne Perrot, Etienne Pfister, Francesco Rosati, David Sevy, David Spector...

## Chroniques

### ENTENTES

Martine Behar-Touchais, Ludovic Bernardeau, Michel Debroux

### PRATIQUES UNILATÉRALES

Frédéric Marty, Anne-Lise Sibony, Anne Wachsmann

### PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES

Muriel Chagny, Valérie Durand, Jean-Louis Fourgoux, Rodolphe Mesa, Marie-Claude Mitchell

### DISTRIBUTION

Nicolas Ereseo, Dominique Ferré, Didier Ferrié, Anne-Cécile Martin

### CONCENTRATIONS

Dominique Berlin, Olivier Billard, Jean-Mathieu Cot, Ianis Girgenson, Jacques Gunther, David Tayar

### AIDES D'ÉTAT

Jacques Derenne, Bruno Stromsky, Raphael Vuitton

### PROCÉDURES

Pascal Cardonnel, Alexandre Lacresse, Christophe Lemaire

### RÉGULATIONS

Hubert Delzangles, Emmanuel Guillaume, Jean-Paul Tran Thiet

### SECTEUR PUBLIC

Centre de Recherche en Droit Public, Jean-Philippe Kovar, Francesco Martucci, Stéphane Rodrigues

### JURISPRUDENCES

#### EUROPÉENNES ET ÉTRANGÈRES

Florian Bien, Karounga Diawara, Pierre Kobel, Silvia Pietrini, Jean-Christophe Roda, Julia Xoudis

### POLITIQUE INTERNATIONALE

Frédérique Daudret John, Sophie-Anne Descoubes, Marianne Faessel-Kahn, François Souty, Stéphanie Yon

## Revue

Christelle Adjémian, Mathilde Brabant, Emmanuel Frot, Alain Ronzano, Bastien Thomas

## Livres

Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (IREDIÉS)

## > Revue Concurrences | Journal Concurrences

<input type="checkbox"/> Abonnement annuel - 4 n° (version électronique + e-archives) <i>1 year subscription (4 issues) (electronic version + e-archives)</i>	490,00 €	588,00 €
<input type="checkbox"/> Abonnement annuel - 4 n° (version papier) <i>1 year subscription (4 issues) (print version)</i>	512,00 €	614,40 €
<input type="checkbox"/> Abonnement annuel - 4 n° (versions papier & électronique + e-archives) <i>1 year subscription (4 issues) (print &amp; electronic versions + e-archives)</i>	766,00 €	919,20 €

## > e-Bulletin e-Competitions | e-Bulletin e-Competitions

<input type="checkbox"/> Abonnement annuel + e-archives <i>1 year subscription + e-archives</i>	678,00 €	813,60 €
--	----------	----------

## > Revue Concurrences + e-Bulletin e-Competitions | Journal Concurrences + e-Bulletin e-Competitions

<input type="checkbox"/> Abonnement annuel revue (version électronique + e-Bulletin + e-archives) <i>1 year subscription to the Journal (online version + e-Bulletin + e-archives)</i>	876,00 €	1051,20 €
<input type="checkbox"/> Abonnement annuel revue (versions papier & électronique + e-Bulletin + e-archives) <i>1 year subscription to the Journal (print &amp; electronic versions + e-Bulletin + e-archives)</i>	986,00 €	1183,20 €

### Renseignements | Subscriber details

Nom-Prénom | *Name-First name* .....

e-mail .....

Institution | *Institution* .....

Rue | *Street* .....

Ville | *City* .....

Code postal | *Zip Code* ..... Pays | *Country* .....

N° TVA intracommunautaire | *VAT number (EU)* .....

### Formulaire à retourner à | Send your order to:

#### Institut de droit de la concurrence

21 rue de l'Essonne - 45 390 Orville - France | contact: [webmaster@concurrences.com](mailto:webmaster@concurrences.com)

#### Conditions générales (extrait) | Subscription information

Les commandes sont fermes. L'envoi de la revue ou des articles de Concurrences et l'accès électronique aux Bulletins ou articles de e-Competitions ont lieu dès réception du paiement complet. Tarifs pour licences monopostes; nous consulter pour les tarifs multipostes. Consultez les conditions d'utilisation du site sur [www.concurrences.com](http://www.concurrences.com) ("Notice légale").

*Orders are firm and payments are not refundable. Reception of Concurrences and on-line access to e-Competitions and/or Concurrences require full prepayment. Tarifs for 1 user only. Consult us for multi-users licence. For "Terms of use", see [www.concurrences.com](http://www.concurrences.com).*

**Frais d'expédition Concurrences hors France 30 € | 30 € extra charge for shipping outside France**